



Nomination d'un gérant salarié d'une eurl

Par **pages34**, le **07/02/2011** à **19:00**

Bonjour,

Je suis actuellement gérant majoritaire (100%) non salarié de la société que j'ai créée.

Je voudrais en rester propriétaire entièrement tout en me dégageant de toute responsabilité.

Est-ce possible de nommer un gérant salarié qui prendra à sa charge tout risque juridique, financier... dans la limite de l'EURL ?

et si oui, pour insister vraiment : serais-je réellement dégagé de toute responsabilité ?

Merci pour votre réponse.